

Le Vatican propose de nouvelles orientations pour la phase de mise en œuvre du Synode

Dans une note publiée le lundi 7 juillet, le secrétariat général du Synode a indiqué les différentes phases de mise en œuvre du document final de l'assemblée synodale d'octobre 2024. Après des parcours de mises en œuvre, plusieurs assemblées d'évaluation seront réunies d'abord au niveau des diocèses, des pays et des continents avant une assemblée au Vatican en octobre 2028.

Le Pape Léon XIV avait salué les membres du Secrétariat général du Synode lors d'une rapide visite le 26 juin dernier et avait souligné la « *centralité* » de la synodalité dans l'Église. À l'issue des travaux de ce cénacle du 26 au 29 juin, des « **Pistes pour la phase de mise en œuvre du Synode** » ont été rendues publiques, dressant un chemin jusqu'à l'automne 2028, prochaine assemblée ecclésiale au Vatican.

D'ici là, des parcours de mise en œuvre dans les Églises locales et leurs regroupements seront testés, entre juin 2025 et décembre 2026. Des évaluations seront ensuite effectuées en 2027, d'abord par des assemblées dans les diocèses puis au second semestre dans les Conférences épiscopales nationales et internationales, les structures hiérarchiques orientales et les autres regroupements d'Églises. Enfin, des assemblées continentales d'évaluation auront lieu au premier trimestre 2028.

Mettre en œuvre le « Document final » du Synode

Dans le préambule de ces « Pistes », le cardinal Mario Grech, Secrétaire général du Synode, rappelle que « la forme synodale de l'Église est au service de sa mission et tout changement dans la vie de l'Église vise à la rendre plus apte à proclamer le Royaume de Dieu et à témoigner de l'Évangile du Seigneur aux hommes et aux femmes de notre temps ». Tel est l'objectif de cette phase de mise en œuvre, qui s'appuiera sur le Document Final de la XVI^e Assemblée générale ordinaire du Synode des évêques, « *Pour une Église synodale: communion, participation, mission* », qui a été approuvé à la fin de la deuxième session de l'Assemblée synodale, le 26 octobre 2024.

Le document « fait désormais partie du magistère ordinaire, et il lui est demandé de le mettre en pratique pour appliquer ces fruits avec créativité dans la diversité du contexte des églises locales », précise sœur Nathalie Becquart, sous-secrétaire du Secrétariat général du Synode, qui insiste sur la co-responsabilité de chaque baptisé pour la mission de l’Église.

« L’évêque n’est pas seul dans cette phase de mise en œuvre », assure-t-elle.

La réception du Synode

La religieuse française souligne l’importance de favoriser les synergies entre les différentes Églises : « chaque Église locale a son propre parcours mais ne peut être isolée. Ce document a pour but de souligner que l’on ne peut pas se contenter d’une conversion synodale en solitaire ».

Pour illustrer concrètement le travail qui sera fait dans ces prochaines années de « réception » des orientations du Synode sur la synodalité, sœur Nathalie Becquart se réfère au Concile de Trente (1545-1563). « L’un des sujets les plus importants était la formation à la prêtrise et l’idée d’organiser une formation pour les prêtres dans les séminaires, tels que nous les connaissons aujourd’hui, est née du Concile de Trente ».

L’objectif de ces « Pistes » est de faciliter la réception du document pour les Églises locales. Elles explorent ainsi la structure et le contenu du Document final de l’Assemblée 2024, un texte « riche et organique » dont « il est essentiel de promouvoir la connaissance ». Il sera « opportun » de prévoir « des moments et/ou des instruments de formation, d’accompagnement et de guide de lecture », est-il recommandé. Le document identifie ensuite « quelques lignes de force », telles que la « perspective ecclésiologique » enracinée dans le concile Vatican II, l’elan œcuménique, la vision d’un « dialogue » avec les autres traditions religieuses et la société.

En fin de préambule de ces « Pistes », le cardinal maltais Mario Grech assure de la disponibilité du Secrétariat pour accompagner et soutenir les Églises locales dans cette démarche de mise en œuvre.

* Article publié dans *Vatican News*. Écrit par Jean-Benoît Harel. Photo : *Vatican Media*.